

Lieu: Salle paroissiale de Saint-Marc à Lausanne 18h – 20h

Présents: les représentants des chœurs
Lausanne Ardito, Arpège, Bach, Basilique, Bis, Calliope, Chapelle Vocale, Cité, Elysée, Euterpe, Faller, Gymnases, Hémiole, Laudate, Oratorio, Pro-Arte, Universitaire, Uni Populaire, Vivace.
Province A Cœur-Joie, Carillon Pully, EV Chablais, Chorège, Couleur Vocale, ECCôte, Oratorio-Montreux, Pro Classica Morges, CM Renens, EV Terre-Sainte, UC La Tour-de-Peilz, Persévérance Vallorbe, Horizons Yverdon
dont les chefs Bugnon, Françoise Farkas, Gesseney, Pignet, Pilloud, Reymond (sauf omissions)
Excusés: M. Nicolas Gyger (représ. du SERAC), M. Daniel Margot (USDAM) et M. Baghdassarian, les chœurs EVL, SC Brassus, UC Vevey,
Absents: Lyre de Moudon, Philophonia, SC L'Orient et Alphega dont on n'a plus de nouvelles,
Invités: M. Patrick Peikert (administrateur OCL), M. Jean-Marc Grob (directeur artistique Sinfonietta) Mme Dutoit-Scheuner, (vice-présidente SCCV).

1. L'ordre du jour ainsi que le **procès-verbal 2006** sont acceptés.

2. Rapport du président

2.1. suite des décisions de l'AG 06 :

- le président a rencontré Mme Schenk de la Loterie Romande pour lui proposer une plate-forme CSCVC. L'idée, considérée comme intéressante, est à l'étude.
- la journée de formation organisée sur la dynamique de comité a été annulée en raison d'un trop faible nombre de participants
- le groupe de réflexion sur la question des effectifs n'a pas été mis en œuvre

2.2 autres 07

- prestigieuse distinction pour l'EVL-Corboz : son Requiem de Fauré a été désigné « CHOC de l'année » par *le Monde de la musique*
- mails indésirables : l'expéditeur s'est excusé et le président remercie pour le conseil Cci
- saluant les créations de l'année (Falquet A Cœur-Joie + Hostettler Couleur Vocale) le président mentionne ses interventions auprès des pouvoirs publics pour leur desserrer la pince à phynances
- le calendrier est insuffisamment consulté (collisions) et documenté, ce qui provoque des collisions
- en raison de l'augmentation des coûts la convention avec le Sinfonietta a été légèrement modifiée.

2.3 comptes et gestion

- tous les comptes doivent être envoyés au SERAC / et les lausannois aussi à CSCVC
- ils doivent être complets, avec toutes les pièces comptables + BV et clairs (une PC = une ligne)
 - il faut séparer les comptes de concert de la gestion annuelle de la chorale / le cachet du chef est un cachet et non pas une demi-année de direction de la chorale
 - l'usage veut que les partitions personnelles soient payées par les choristes
 - les frais de réception doivent rester raisonnables
- la garantie doit correspondre à environ 20% du coût du concert (pas 55% comme pour un concert de cette année)
- le prix du billet vendu lausannois 07 se monte pour l'heure et en moyenne à 92.-
- mais il y a inflation puisque les derniers comptes le font ascender à 120 -> 134 -> 141 francs
- un changement de dates de concerts est possible dans l'année civile en conservant la garantie
- quelle que soit la demande, la qualité du dossier l'emporte sur les arguments affectifs

3. Symposiomes :

Le président sonde l'intérêt de la Conférence pour les activités spéciales :

- apéros-infos OUI 2 fois /an
- dynamique des comités NON abandonné
- problème des effectifs OUI à organiser avec Laudate.

4. Prêts OCL:

Les chefs intéressés à utiliser sa formation avec instruments baroques sont priés de le faire savoir quelques semaines auparavant, la préparation étant différente pour les musiciens.

s'inscrivent pour 2009-10 Bis – Chapelle Vocale – Euterpe – Faller – Gymnases – Laudate – Pro Arte – Vivace, pour Lausanne
et pour la province Oratorio Mtrx – Ste Cécile Renens
Attention, il n'y aura que 4 ou 5 élus...

5. Prêts OSR :

- 2008, UC VEVEY
- 2009, FALLER 75^e
- 2010, se proposent BACH (75^e) – ARPEGE avec HEP – PRO ARTE

6. Sinfonietta :

Rappel : le Sinfonietta est à disposition de projets **symphoniques** pour les chorales lausannoises.

- 2008 CALLIOPE
- 2009 ORATORIO Lsne
- 2010 CITE
- 2011 renvoyé à la Conférence 2008

La demande de prêt d'orchestre doit correspondre le plus possible à la dotation de l'orchestre. Réserver un orchestre symphonique pour jouer une pièce à 12 musiciens revient à gaspiller les deniers publics. Les chorales sont priées d'adresser au président de la Conférence une demande écrite précisant le lieu du concert, le(s) œuvre(s) avec orchestration si elles sont peu connues et les dates souhaitées (cf. le calendrier), d'ici le 31 mars 2008. Le président transmettra les dossiers aux orchestres concernés.

Délai pour demandes OCL 2009-10 ou OSR 2010 à CSCVC, le 31 mars 2008

7. Subventions conditionnelles au déficit: celles de 07-08 ont été acceptées selon les informations diffusées en mai sur le site. Nicolas Gyger (SERAC) fait savoir que des soldes disponibles à l'Etat permettront d'éponger certains déficits après versement des garanties 07. Le président prendra langue avec le SERAC à mi-décembre.

Pour 2008-09, s'annoncent provisoirement à l'horizon de la manne républicaine:

- 12 Lausanne: Basilique – Calliope – Chapelle Vocale – Cité – Elysée – Euterpe – Faller – Hémiole – Oratorio – Pro Arte – Uni Pop – Vivace.
- 4 "province": Carillon – ECCôte – PC-Morges – Terre Sainte.

ça va être sport à Lausanne !

Délai pour l'envoi des budgets 2008-09 à CSCVC, le 31 mars 2008

8. Tour d'horizon et calendrier:

Le calendrier corrigé se trouvera sur le site au lendemain de la séance:
remarques et corrections sont à faire parvenir au fur et à mesure des décisions.

9. Divers:

- Gabriel Dutoit propose aux chorales de bénéficier d'une petite annonce sur le site www.bonnenouvelle.ch (dont il est le webmaster) permettant de passer gratuitement les annonces de concerts de musique **sacrée**, annonces qui peuvent ensuite figurer sur la version papier du journal *Bonne Nouvelle* distribué à 60'000 exemplaires dans tout le canton...
- le chœur d'Oratorio propose une collaboration aux chorales pour ses futurs concerts
- Yves Bugnon qui participe au comité d'organisation de la Fête de la Musique (21 mai) est ouvert à toutes les questions à ce sujet
- il mentionne également le concours de composition de musique chorale lancé par Espace 2

Lausanne, le 08 décembre 2007

le président: